

Recommandations et réactions au rapport d'enquête de l'Ombudsman sur une réunion tenue en 2017 par le conseil de la Municipalité régionale de Niagara, prochains événements de sensibilisation, et plus encore dans le bulletin de juillet.

[View this email in your browser](#)



Twitter



Facebook



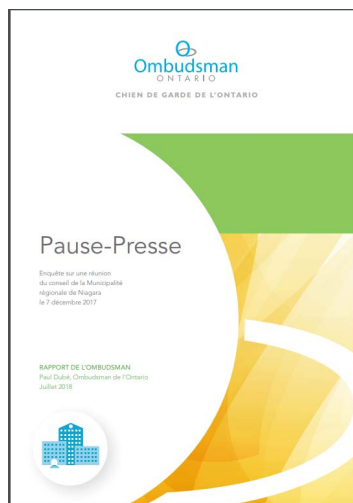
LinkedIn

LES CONCLUSIONS DE L'OMBUDSMAN INCITENT LA RÉGION DE NIAGARA À PRÉSENTER DES EXCUSES À UN JOURNALISTE ET À UN CITOYEN BLOGUEUR

À la suite de la recommandation de l'Ombudsman, Paul Dubé, le président de la Municipalité régionale de Niagara a présenté publiquement des excuses à un journaliste et à un citoyen blogueur le 26 juillet, pour avoir saisi leurs biens et les avoir fait expulser du bâtiment lors d'une réunion du conseil en décembre 2017. L'Ombudsman a préconisé à la Municipalité de faire des excuses dans son rapport d'enquête, [Pause-Presse](#). Il a conclu que la réaction de la région à la découverte d'un appareil enregistreur durant une séance à huis clos de la réunion avait été déraisonnable, abusive et contraire à la loi. Le président régional Alan Caslin s'est excusé « de tout cœur et sans réserve » envers ces personnes à la réunion du 26 juillet.

Dans son rapport, l'Ombudsman Paul Dubé a fait 14 recommandations pour que l'équité, la responsabilisation et le respect adéquat de la loi guident les actes du conseil à l'avenir. « Ces améliorations éviteraient des prises de décisions arbitraires et accentueraient la responsabilisation, la transparence et l'équité du processus d'expulsion », écrit M. Dubé.

Misant sur certains des changements que la région a



déjà mis en œuvre depuis décembre dernier, les recommandations de l'Ombudsman incluent la clarification de la définition de « conduite répréhensible », dans le règlement de procédure de la région et dans la politique d'intrusion, ainsi que la clarification des circonstances qui pourraient justifier la saisie de biens personnels ou l'expulsion d'une réunion. L'Ombudsman a aussi recommandé que la région élabore des procédures pour garantir que les portes d'accès du public ne sont pas verrouillées durant les réunions, et fasse des enregistrements audio ou vidéo de toutes les réunions à huis clos.

Les responsables régionaux ont coopéré à l'enquête, ouverte le 14 décembre 2017, après 11 plaintes à notre Bureau. Le conseil s'est réuni à la fin de juillet pour examiner le rapport de l'Ombudsman et il a enjoint au personnel de faire rapport sur les prochaines étapes pour donner suite aux recommandations.

[Lire le rapport ici](#)



ÉDITORIAL DU GLOBE : LES HAUTS RESPONSABLES DU SECTEUR PUBLIC COMME L'OMBUDSMAN « RAPPELLENT À TOUS LA VÉRITÉ »

[L'éditorial du Globe and Mail](#) publié peu après la parution de [Pause-Presse](#) a appuyé la recommandation de l'Ombudsman préconisant que le conseil régional de Niagara présente des excuses officielles et personnelles au journaliste et au blogueur qui avaient été expulsés d'une réunion le 7 décembre 2017. Comme le Globe l'a écrit dans son éditorial : « Les journalistes remplissent une fonction civique essentielle » et l'enquête de l'Ombudsman contribue à le rappeler au public. Publié en anglais uniquement.

PAUSE-PRESSE : AUTRES NOUVELLES

- [La municipalité régionale de Niagara devrait s'excuser auprès d'un journaliste, dit l'ombudsman](#) - Radio-Canada



NOUVEAUX RAPPORTS D'ENQUÊTE SUR LES RÉUNIONS MUNICIPALES

[Découvrez les résultats des dernières enquêtes sur les réunions à huis clos des conseils.](#) Ce mois-ci, l'Ombudsman a conclu que le [Village de Casselman](#) n'a pas enfreint les règles des réunions à huis clos lors d'une réunion et d'une discussion informelle plus tôt cette année, mais il a fait cinq recommandations de pratiques exemplaires en vue d'améliorer les procédures. Et bien qu'une [enquête sur le Canton de Front of Yonge](#) n'ait trouvé aucune preuve d'une réunion illégale à huis clos en avril, l'Ombudsman a fait des suggestions pour améliorer les comptes rendus du Canton.



ICI, LÀ ET PARTOUT

Ce mois-ci, les surintendants en formation ont eu l'occasion de nous poser toutes les questions qu'ils souhaitaient sur la



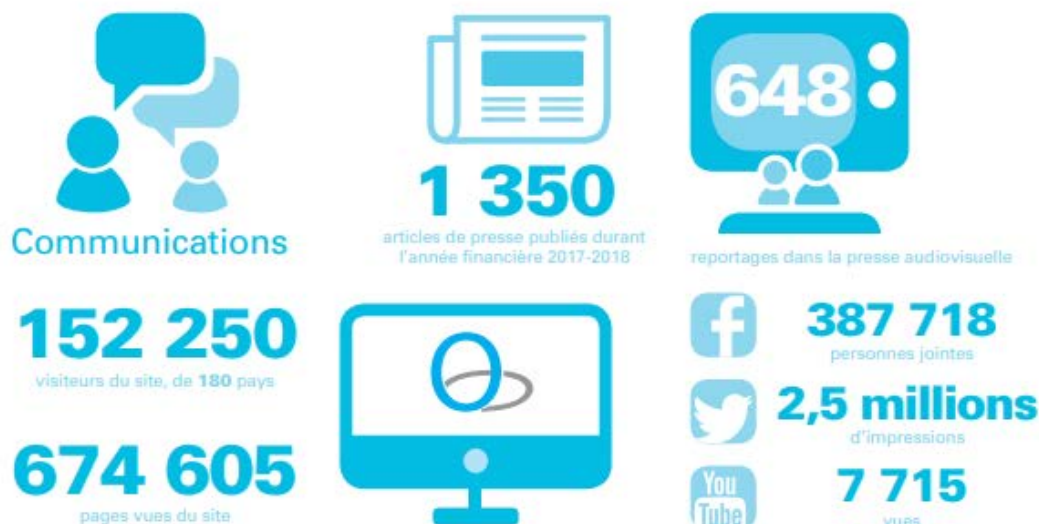
manière dont l'Ombudsman travaille avec les conseils scolaires, lors d'une présentation au [Programme menant à la qualification d'agente ou d'agent de supervision](#), lors d'une réunion à Toronto. [Parcourez nos règlements de cas relatifs aux conseils scolaires pour voir concrètement notre travail.](#)

Venez nous rencontrer le mois prochain à Ottawa lors de la [Conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario](#) les 19-20 août. Arrêtez-vous à notre kiosque pour nous dire bonjour et pour prendre notre plus récente documentation pour le personnel municipal et les conseillers!

Trouvez nos nouvelles cartes-conseils pour les conseillers et le personnel municipal [ici](#)

TENDRE LA MAIN

Nous aimons partager nos connaissances! L'an dernier, notre Bureau a participé à 62 événements de sensibilisation et notre personnel a visité près d'une vingtaine de communautés ontariennes. Nous avons aussi organisé des séances de formation et de consultation avec des représentants de cinq provinces canadiennes et huit pays différents. Vous aimeriez en apprendre plus avec nous aussi? [Voyez nos ressources vidéo](#) pour trouver des vidéos utiles, par exemple sur la manière de concevoir une politique efficace de plainte au niveau municipal, ou sur la façon dont notre Bureau travaille avec les ombudsmen universitaires en Ontario. [Ou apprenez-en plus à ce sujet dans notre Rapport annuel 2017-2018!](#)



LE SAVIEZ-VOUS?

Le mot « ombudsman » est d'origine suédoise et veut dire « représentant du citoyen ». Le terme est neutre – en fait, [la première femme à occuper le poste d'ombudsman en Ontario a été Roberta Jamieson](#), de 1989 à 1999. Vous constaterez sans doute des variations sur le terme « ombudsman » selon les bureaux, par exemple Office of the Ombudsperson en Colombie-Britannique, ou University Ombuds à l'Université McMaster à Hamilton. Le mot « ombudsman » est aussi utilisé en français. Par exemple, à Gatineau, le bureau de surveillance municipale est appelé Bureau de l'Ombudsman de la Ville de Gatineau. [Rencontrez l'Ombudsman actuel de l'Ontario, Paul Dubé, ici.](#)

RÉSUMÉ DE CAS

Quand une femme a heurté un nid de poule sur une route de comté, ce qui a endommagé son véhicule, elle a tenté d'obtenir un remboursement. Le comté lui a dit que l'affaire relevait du ministère des Transports, mais ce Ministère lui a dit le contraire. Notre personnel s'étant renseigné auprès de ces deux paliers de gouvernement, les responsables ministériels ont conclu que c'était bien à eux de veiller à régler ce problème et cette femme a reçu plus de 1 100 \$ d'indemnisation pour faire réparer son véhicule. [Pour en savoir plus sur des cas réglés avec succès, cliquez ici.](#)

Portez plainte ou contactez nous en ligne

L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités et les conseils scolaires. L'Ombudsman Paul Dubé a

commencé son premier mandat quinquennal le 1er avril 2016.

Copyright © 2018 Ombudsman Ontario, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)